

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5649329

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

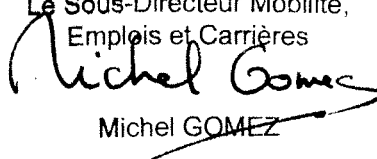
SUR la proposition du secrétaire générale

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de : inspecteur général de la santé publique vétérinaire cl. exceptionnelle au titre de l'année 2014, conformément au tableau annexé au présent arrêté.

(9 agents de rang 1 à 9 sur 1 page)

Fait, le **22 AVR. 2014**
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et
de la forêt et par délégation

Le Sous-Directeur Mobilité,
Emplois et Carrières

Michel GOMEZ

Bureau de gestion : 501 BFT / Inspecteurs santé publique vét

Demande n° : 5649329

Corps / Grade : inspecteur général de la santé publique vétérinaire cl. exceptionnelle

Commission administrative paritaire du corps :

inspecteur de la santé publique vétérinaire

Avancement au titre de l'année 2014 pour le grade :

inspecteur général de la santé publique vétérinaire cl. exceptionnelle

4	M. Jean-Luc ANGOT (27502)
9	M. Thomas BERTHE (26699)
3	M. Jean-Marc BOURNIGAL (32332)
5	Mme Isabelle CASSET épouse CHMITELIN (56620)
7	M. Jean-Roch GAILLET (27144)
6	M. Daniel GRENOUILLAT (23324)
8	M. Franck HUMBERT (23154)
1	M. Jean LESSIRARD (23175)
2	M. Philippe NOUGAYREDE (21431)